

EXTRAJUDICIAIRE

Association du Jeune Barreau de Montréal / Young Bar Association of Montreal
www.ajbm.qc.ca • Volume 22 • Numéro 3 • Juin 2008

ROULEZ VERS L'ÉTÉ

SUR LA ROUTE DU PRO BONO



mot du président À bientôt ! / page03 aparté Le vent tourne, mais souffle toujours / page04
l'AJBM en vrac AJBM cuvée 2008-2009 / page05 l'AJBM en vrac L'éloquence à
l'honneur / page06 l'AJBM en vrac L'AJBM rayonne / page07 Leg@I.TI La conférence Leg@I.TI
en images / page08 rencontre Défendre la veuve et l'orphelin... à temps partiel ! / page10 sous la
loupe Mise au jeu : quand le théâtre veut aider / page12 pro bono Clinique juridique téléphonique /
page14 art de vivre Un été de festivals / page15 art de vivre La route de la bière / page16
art de vivre Dix bonnes raisons de rouler à vélo cet été / page17 mot du bâtonnier Un
organisme pro bono à l'horizon / page18 éditorial La culture des souvenirs / page19 à noter à
votre agenda / page20



EXTRAJUDICIAIRE

Association du Jeune Barreau de Montréal / Young Bar Association of Montreal
www.ajbm.qc.ca • Volume 22 • Numéro 3 • Juin 2008

L'EXTRAJUDICIAIRE est le bulletin d'information de l'Association du Jeune Barreau de Montréal (AJBM). Il est tiré à 4 650 exemplaires six fois par année et distribué gratuitement à tous les avocats de dix ans et moins de pratique de la section Montréal, ainsi qu'à la magistrature et à de nombreux intervenants du monde juridique.

VP Communications : M^e Anne-Marie Breton. **Rédacteur en chef** : M^e Pierre-Luc Beauchesne. **Directrice de la publicité** : M^e Juliette Lucas. **Conseillère en rédaction** : M^e Pascale Portelance. **Journalistes** : M^{es} Marie-Pierre Bédard, Marie Cousineau, Michel El Meouchi, Todd Henderson, Marjorie Houle, Charlotte Larose, Maude Perras, Josée Ringuette et Marie-Josée Tremblay. **Correspondantes internationales** : M^{es} Gervaise-Marie Pilon et Lucie Laplante. **Conseillères en révision linguistique** : M^{es} Myriam Farag, Véronique Guertin, Geneviève Ladouceur, Catherine Lamarre-Dumas et Clémentine Sallée. **Photographe** : M. Dimitri Kalachnikoff www.w-foto.com. **Graphisme** : M. Philippe Héroux. **Mise en page et impression** : Mme Nicole Ducharme Monette, NDM Éditique.

Membres du conseil d'administration 2007-2008 de l'AJBM : M^{es} Antoine Aylwin, Nancy Bishai, Anne-Marie Breton, Mélanie Chartrand, Joséane Chrétien, Philippe de Grandmont, Marie-Christine Demers, Dominic Jaar, Nicolette Kost-de-Sèvres, Eric Oliver, Mathieu Piché-Messier, Karim Renno, Laurent Soustiel, Philippe-André Tessier et Olivier Truesdell-Ménard. **Directrice générale de l'AJBM** : M^e Caroline Scherer.

Tous droits réservés. Dépôt légal – Bibliothèque du Canada (ISSN 0838-0880) et Bibliothèque nationale du Québec. Dans l'EXTRAJUDICIAIRE, la forme masculine désigne, lorsque le contexte s'y prête, aussi bien les femmes que les hommes. La rédaction se réserve le droit de ne pas publier un texte soumis ou de le réduire. Les textes publiés ne reflètent nullement l'opinion de la rédaction, ni de l'AJBM, mais bien celle de leurs auteurs. Convention de la Poste-publications No 40031782. Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au : Secrétariat permanent de l'AJBM, Maison du Barreau, 445, boul. St-Laurent, Bureau 325, Montréal (Québec) H2Y 3T8. AVIS : Tout membre qui désire que son nom n'apparaisse pas sur la liste nominative que l'AJBM transmet occasionnellement à des tiers à des fins de prospection commerciale ou philanthropique doit en informer par écrit le Secrétariat permanent de l'AJBM à l'adresse ci-haut mentionnée.



ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL
YOUNG BAR ASSOCIATION OF MONTREAL



« À la vitesse à laquelle le monde change, il m'est essentiel d'être entouré de gens avec **des idées plein la tête**, à l'affût de solutions novatrices pour répondre adéquatement à mes besoins. »

**Raymond Chabot
Grant Thornton** 
rcgt.com

« La plus belle étape sera toujours la concrétisation de nos rêves. Et pour la franchir, les experts-comptables et les conseillers en administration de chez Raymond Chabot Grant Thornton sont constamment à nos côtés pour pouvoir mener chacun de nos projets au succès. »

Mot du président



À bientôt !

Mathieu Piché-Messier, président sortant
mpmessier@blgcanada.com

Chers amis,

C'est à moi de vous dire au revoir. Voici la dernière fois que je m'adresse à vous à titre de président de votre association. Une AJBM que j'ai été fier de présider et surtout, une équipe exceptionnelle que j'ai eu l'honneur de diriger.

Ce dernier mot concerne justement le thème principal de ma présidence : les services juridiques pro bono. Au cours de mon mandat, j'ai voulu créer ou renforcer cette culture chez les jeunes avocats de rendre à la société la chance que nous avons et j'ai voulu faire réaliser que l'AJBM est la plus grande fournisseuse de services juridiques pro bono au Québec.

Les réalisations 2007-2008 à ce chapitre sont exceptionnelles. Il y a eu plus de 500 consultations pro bono à la Cour des petites créances. Nous avons « exporté » nos connaissances et expertises en matière de services juridiques pro bono en fournissant aux jeunes barreaux de Québec, Laval, Longueuil, Sherbrooke et Trois-Rivières le dossier « Clef en main » leur permettant d'implanter, chez eux, un service de consultations juridiques aux petites créances similaire. Merci à Marie-Douce (Québec), Mélissa (Laval) et Mylène (Longueuil), mes homologues, à l'Honorable Juge en chef Guy Gagnon et aux Honorables Juges Michel Simard et René de la Sablonnière, pour leurs efforts respectifs. Nous avons également reçu près de 1000 appels lors de la dernière clinique téléphonique du mois d'avril 2008 tenue en collaboration avec les Jeunes Barreaux de Laval et de Longueuil.

De plus, grâce au travail de M^e Philippe-André Tessier, l'AJBM a réussi à implanter deux projets pilotes de consultations juridiques gratuites à la Commission des relations de travail et à la Régie du logement par la signature d'ententes de partenariats avec ces organismes.

Pour ce qui est des autres réalisations, les membres ont pu avoir plusieurs avantages dont l'accès à de nouveaux services par des alliances avec de nouveaux partenaires, plusieurs nouvelles activités culturelles et sportives, comme les 5 à 7 au Musée d'art contemporain, le flag-football ou la course à pieds, une visibilité accrue dans les médias pour les prises de positions publiques, la rédaction de mémoires et de lettres concernant des réformes juridiques, plusieurs formations, à la fois en développement des affaires et purement juridiques, et plusieurs speed-réseautages, un nouveau concours oratoire en anglais, un ExtraJudiciaire « vert », un colloque sur le développement durable et une seconde édition de la conférence Legal.IT, une bonne santé financière et le Gala AJBM-Les leaders de demain. Ces résultats sont les bénéfices concrets de la restructuration de l'année dernière.

Merci à la permanence et à tous les membres du conseil d'administration 2007-2008. Merci à mes associés du cabinet Borden Ladner Gervais qui ont donné temps et argent à l'AJBM cette année et au cours des dernières années de mon implication. En terminant, merci à vous toutes et tous, membres de l'AJBM, pour votre confiance renouvelée au cours des six (6) dernières années et principalement, pour votre temps et dévouement pour l'AJBM.

En vous laissant sur ces quelques lignes, si Nicolette et moi avons pu, au cours des dernières années, vous convaincre que les membres de l'AJBM sont parmi les leaders de demain et que ce leadership doit se concrétiser par la sacralisation d'une conscience sociale de redonner à la société la chance que nous avons d'être avocat, nous pourrions dire « Mission accomplie ».

L'écrivain Khalil Gibran écrit dans Le Prophète : « Vous ne donnez que peu lorsque vous donnez vos biens. C'est lorsque vous donnez de vous-mêmes que vous donnez réellement ». C'est ce que l'AJBM et ses membres incarnent.

Au revoir et à bientôt. ■

Mathieu Piché-Messier et Nicolette Kost-de-Sèvres

Aparté



Anne-Marie Breton, vice-présidente Communications
anne-marie.breton@fbn.ca

Le vent tourne, mais souffle toujours

Et voilà, mon premier mandat au conseil d'administration de l'AJBM est terminé. Un premier mandat dont je suis fière, un premier mandat ponctué de belles réalisations et de beaucoup de plaisir, surtout.

L'année a passé si vite ! N'eût été des gens qui m'entouraient, les douze mois qui viennent de s'écouler n'auraient pas passé si vite, ni si bien. J'ai eu le privilège d'avoir à mes côtés un comité de rédaction hors pair. Pierre-Luc est assurément le rédacteur en chef le plus passionné et le plus allumé en ville. Pascale est sans l'ombre d'un doute la conseillère en rédaction aux idées les plus originales, et Juliette, à la publicité, débord de dynamisme et d'audace. Bien entendu, toute l'équipe de journalistes, de correspondants et de réviseurs a largement contribué à faire de chacun des six derniers ExtraJudiciaire une publication de haute qualité, toujours d'actualité.

Mais vous savez, l'année n'aurait pas été aussi enrichissante et agréable si vous, lecteurs, n'aviez pas été si nombreux à nous encourager, à nous féliciter, à nous motiver. Je pense aux membres de l'AJBM, en premier lieu, mais aussi aux membres de la magistrature, dont plusieurs ont pris le temps de nous écrire et de nous dire combien l'ExtraJudiciaire les divertissait. Vous vous souviendrez que c'était justement là l'un des trois objectifs que Pierre-Luc s'était fixé en août dernier : divertir.

Finalement, je ne saurais passer sous silence l'ouverture d'esprit dont ont fait preuve mes collègues du conseil d'administration. Sans leur support, je n'aurais pas pu concrétiser la plus grande réalisation du Comité des communications cette année : imprimer l'ExtraJudiciaire sur du papier recyclé. En effet, comme vous le savez, l'ExtraJudiciaire que vous avez entre les mains est imprimé sur du papier constitué à 50 % de fibres recyclées et à 25 % de fibres post-consommation. Il en a été de même pour les trois dernières parutions et je souhaite ardemment que cette pratique « verte » dure encore longtemps.

Donc, MERCI à vous tous et toutes, impliqués de près ou de loin dans la réalisation et l'utilité de notre principal outil de communication.

Je terminerai en sollicitant votre implication au sein de la nouvelle équipe de l'ExtraJudiciaire que nous formons au moment où vous lirez ces lignes. Nous voulons agrandir notre famille ! Nous sommes à la recherche de journalistes à la plume acérée et à la curiosité sans borne et à la recherche d'amoureux de la langue qui veilleront à la qualité des articles publiés. English members are also welcome. Les personnes intéressées sont priées de communiquer directement avec moi à l'adresse suivante : communications@ajbm.qc.ca

À bientôt, ■

Anne-Marie Breton

L'AJBM en vrac

AJBM cuvée 2008-2009 :

un heureux mélange d'expérience et de nouveauté !



Philippe-André Tessier, président
patessier@rsslex.com

C'est lors de l'assemblée générale annuelle, tenue le 14 mai dernier à l'Hôtel Fairmount Reine Élisabeth, que les membres de l'AJBM présents ont pu connaître les résultats des élections pour les douze postes de conseillers à pourvoir ainsi que de participer au traditionnel cocktail des collaborateurs.

Le tout s'est déroulé en présence de nombreux invités, dont les nouveaux membres honoraires de l'AJBM : l'honorable Pierre J. Dalphond, j.c.a., M^e Martin Sheehan et M^e Geneviève Gélinas.

Il me fait donc plaisir de vous annoncer ceux et celles qui veilleront aux intérêts de notre association pour la prochaine année !

À titre de président, je serai assisté par M^e Antoine Aylwin en tant que premier vice-président ainsi que par M^e Mathieu Piché-Messier en tant que président sortant. Je pourrai compter sur leur expérience et leurs bons conseils pour guider notre association.

Comme trésorier, M^e Olivier Trusedell-Ménard veillera au grain pour maintenir l'équilibre budgétaire de l'AJBM et M^e Marie-Christine Demers s'assurera du bon fonctionnement de l'association à titre de Secrétaire générale.

Pour ce qui est de votre ExtraJudiciaire préféré, n'ayez crainte car M^e Anne-Marie Breton continuera de superviser le tout en tant que vice-présidente aux communications. M^e Katherine Gledhill occupera le poste de vice-présidente au financement après avoir développé de nombreux partenariats pour l'AJBM.

M^e Joséane Chrétien et M^e Karim Renno s'occuperont respectivement du Comité des affaires publiques et du Comité recherche et législation. Deux membres d'expérience qui pourront nous assurer une bonne visibilité !

Rangée du haut, de gauche à droite : Olivier Trusedell-Ménard, Jean-Philippe Lincourt, Frédéric Carle, Marie Cousineau, Émilie Pelletier, Philippe de Grandmont, Karim Renno, Caroline Scherer, directrice générale. Rangée du bas, de gauche à droite : Melanie Chartrand, Marie-Christine Demers, Mathieu Piché-Messier, Philippe-André Tessier, Antoine Aylwin, Joséane Chrétien, Anne-Marie Breton. (Absente : Katherine Gledhill)



Quant au Comité du développement professionnel, il pourra encore compter sur les bons services de M^e Mélanie Chartrand pour des activités de réseautage diversifiées. De son côté, M^e Philippe de Grandmont relèvera le défi du Comité des relations nationales et internationales en s'assurant de maintenir les liens qui nous unissent à nos collègues des quatre coins du globe.

Ce sont M^e Marie Cousineau et M^e Jean-Philippe Lincourt qui s'occuperont respectivement du Comité de la formation et du Comité du gala et congrès. Ces deux excellentes recrues pourront mener à bien leurs projets en cette année qui verra l'introduction de la formation permanente obligatoire.

M^e Frédéric Carle et M^e Émilie Pelletier auront, respectivement, la tâche de mener à bien les destinées du Comité des activités socio-culturelles et sportives et du Comité des services pro bono. Tous deux habitués de l'association, ils pourront compter sur leurs connaissances des rouages de cette dernière pour maintenir la tradition d'excellence en ces matières.

En terminant, il ne me reste qu'à vous souhaiter un bon été en vous assurant que votre conseil sera à l'œuvre pour vous préparer une année toute en beauté ! ■

L'AJBM en vrac

L'éloquence à l'honneur : Concours oratoire 2008



Olivier Truesdell-Ménard,
administrateur
olivier.truesdell-menard@ddsm.ca

Parmi les missions attribuées au Comité des relations nationales et internationales (CRNI) de l'AJBM, l'organisation du Prix de l'Orateur de l'AJBM tient une place prépondérante. Cette année, le CRNI innove en offrant également à ses membres la possibilité de combattre par le verbe lors du tout premier concours d'art oratoire anglophone.

Fort de ses succès passés, le CRNI est fier d'annoncer en grandes pompes la tenue de la sixième édition du Prix de l'Orateur de l'AJBM qui se tiendra à la Cour d'appel de Montréal, le mercredi 11 juin, à compter de 18h. Il s'agit d'un concours d'art oratoire axé, non pas sur les qualités juridiques de l'orateur ou ses talents de plaideur, mais plutôt sur son éloquence, sa rhétorique et sa culture générale. On y prime les jeux d'esprit ainsi que la créativité de la parole. Tous les « effets de toge » sont permis. Les candidats seront cette année appelés à prendre position sur l'un des sujets suivants :

- Montréal est-elle fiévreuse ?
- La culture bio est-elle vraiment verte ?
- Le dopage est-il contre-productif ?
- L'or bleu vaut-il l'or noir ?
- Doit-on éteindre la flamme ?
- Le sexe prend-t-il le dessus sur la couleur ?

Afin d'offrir à tous ses membres, sans exception, l'opportunité de briller tant par leur verve que leur loquacité, le CRNI est également heureux d'annoncer la tenue de la première édition du Prix de l'Orateur anglophone qui se tiendra devant un jury distinct, à la Cour d'appel, en date du 18 juin prochain. Les sujets alors débattus seront :

- Should we fake it until we make it ?
- Can you have your cake and eat it too ?
- Should we keep the flame burning ?
- SMS/SOS ?
- Is marriage a life mortgage ?
- When your neighbour sneezes, do you catch a cold ?

En plus de la satisfaction personnelle d'y participer et outre le prestige qu'il en retirera, le gagnant de chacun de ces concours se verra offrir un billet d'avion, gracieusement de Air Canada, afin d'accompagner certains membres du conseil d'administration de l'AJBM et les bâtonniers de Montréal et du Québec aux cérémonies officielles de la Rentrée des tribunaux de Paris 2008.

De plus, la gagnante ou le gagnant du concours francophone aura le privilège de représenter l'AJBM au « Prix Paris-Montréal de la Francophonie », un concours d'art oratoire organisé dans le cadre des activités de la Rentrée des tribunaux de Montréal auquel participent des jeunes avocats de plusieurs barreaux étrangers, dont ceux de Paris, Bruxelles, Lausanne et Genève.

Enfin, le gagnant du concours francophone aura également la chance de participer au congrès annuel de la Conférence Internationale des Barreaux de tradition juridique commune (CIB) et d'affronter de jeunes avocats provenant de plusieurs Barreaux européens et africains dans une joute oratoire des plus enlevantes.

Grâce à l'appui et au soutien de ses partenaires dont Air Canada, Quebec Community Groups Network et Central Stamp & Seal, chacun de ces concours sera suivi d'un cocktail de clôture et de la cérémonie de remise des prix. À cette occasion, tant les candidats que les spectateurs pourront à loisir discuter des prestations offertes et échanger avec les éminents membres du jury composé d'anciens bâtonniers, de membres de la magistrature et de personnalités bien connues du milieu juridique.

À ceux et celles qui désirent rivaliser d'éloquence avec leurs pairs, inscrivez-vous rapidement auprès de Catherine Quimet en communiquant avec elle à l'adresse suivante : couimet@ajbm.qc.ca Quant aux autres, il s'agit de deux événements à ne pas manquer et nous vous invitons à venir encourager vos confrères et consœurs en grand nombre. ■



L'AJBM en vrac

L'AJBM rayonne



Thibault Cadro, collaborateur spécial
tcadro@hotmail.com

La Conférence Internationale des Barreaux de tradition juridique commune (CIB) a organisé son XX^e congrès au Congo-Brazzaville du 30 janvier au 3 février 2008 derniers.

La CIB a pour objet de créer une structure de coopération entre les Barreaux de pays de tradition juridique commune, essentiellement francophones. Dans le respect de l'autonomie des Barreaux, elle vise à aider ces derniers dans leur action en vue de développer un État de droit dans leur pays respectif. Elle entend également promouvoir la notion du caractère universel des droits de l'homme et en particulier, des droits de la défense.

Ce XX^e congrès avait pour thème « La paix par le droit » et a été l'occasion d'aborder plusieurs sujets tels que :

« Du devoir d'ingérence au droit d'ingérence » présenté par le professeur Mario Bettati, conseiller auprès du Ministre français des affaires étrangères et européennes, Bernard Kouchner. Ces derniers ont permis de théoriser le concept du droit d'ingérence à la fin des années 1980 à l'O.N.U., suite à la guerre du Biafra et les problèmes rencontrés alors par Médecins sans frontières.

« Les investissements dans la phase post conflictuelle » par Michel Moll, président du conseil d'administration de Belgacom et censeur de la Banque Centrale de Belgique. Au cours de sa présentation, Michel Moll a abordé les exigences devant guider le financement des pays occidentaux dans les zones post conflictuelles, ainsi que présenté

une analyse de la politique extérieure chinoise.

Bien d'autres sujets furent également abordés tels que, « Les femmes dans le processus de paix », « Les juridictions internationales dans la période post conflictuelle », « Le rôle des ordres d'avocats dans le respect et le rétablissement des systèmes judiciaires dans les zones conflictuelles et post conflictuelles ».

Tous ces thèmes furent illustrés par la présentation d'expériences nationales, avec la contribution de nombreux intervenants des pays représentés.

Un concours d'éloquence où plusieurs barreaux africains et européens étaient représentés s'est également tenu à l'occasion de ce XX^e congrès. J'ai eu le plaisir d'y représenter l'Association du Jeune Barreau de Montréal (AJBM), qui était le seul Barreau des Amériques présent.

À noter, le XXI^e congrès de la CIB aura lieu à Bruxelles en fin 2008. Le vainqueur du concours d'art oratoire francophone, lequel se tiendra le 11 juin 2008 à Montréal, y sera invité par la CIB à représenter l'AJBM et à y croiser le verbe avec ses consœurs et confrères des Barreaux internationaux francophones. Inscrivez-vous au Prix de l'orateur 2008 de l'AJBM, et courez la chance de vivre une expérience des plus enrichissantes pour votre carrière. ■

Programme d'Aide aux Membres du Barreau du Québec, à leur conjoint(e) et aux stagiaires et étudiant(e)s de l'École du Barreau

Dépression

TA CAUSE N'EST PAS PERDUE.

Stress

PAMBA

Le PAMBA vous offre un accès gratuit à des services de psychothérapie et à des groupes d'entraide.

Montréal	Extérieur
286-0831	1 800 74PAMBA

Documentation disponible : www.barreau.qc.ca/organisme/pamba

Dans la plus stricte confidentialité.

Leg@I.TI

La conférence Leg@I.TI en images



Marcel Naud, membre du Comité Leg@I.T. 2008
naud@robic.com

En agissant comme organisation hôte de l'édition 2008 de la conférence Leg@I.TI, qui s'est tenue le 21 avril dernier au Centre Mont-Royal, l'AJBM a été en mesure d'atteindre les principaux objectifs qu'elle s'était fixée : offrir à ses membres une formation abordable de haut niveau quant à l'utilisation des technologies de l'information pour la pratique du droit, faire rayonner l'AJBM au-delà de ses membres en rejoignant la communauté juridique dans son ensemble, tout en se positionnant comme un fer de lance en la matière et réaliser une activité phare dans son programme d'activités 2007-2008. En voici un compte-rendu en images.

Comme certains événements très populaires, Leg@I.TI a dû être présenté à guichet fermé. En effet, quelques jours avant sa tenue, le nombre d'inscriptions reçues correspondait à la capacité maximale d'accueil; un beau problème...



Près d'une quinzaine de partenaires avaient un kiosque installé dans le hall d'accueil, où les participants prenaient leurs pauses et le cocktail en fin de journée. Rock Borstein d'Adobe Systems a présenté les nouvelles fonctionnalités pour le milieu juridique de la version 8 d'Acrobat Professionnel: pagination numérique superposée, caviardage sécurisé, niveaux de contrôle pour la révision de documents partagés, centralisation et indexation de données et de fichiers variés en documents PDF, reconnaissance optique de caractères, etc.

Plusieurs participants ont eu la chance de repartir avec l'un des nombreux prix de présence qui, pour demeurer dans l'esprit et la thématique de la conférence, étaient tous des produits revêtant un aspect informatique ou technologique prédominant : téléviseur HD, écran plat, consoles de jeux Wii et PS3 avec lecteur blu-ray, iPod Touch, AppleTV, caméscope, appareil photo, récepteur radio et cadre numériques, GPS, logiciels de reconnaissance vocale, de gestion de documents PDF et d'aide à la rédaction, disque dur externe de grande capacité, webcaméras, accessoires bluetooth et bien d'autres. En outre, chaque participant a reçu un lecteur USB portatif de 1 Go de mémoire flash en plus d'un exemplaire du recueil d'articles préparé pour la conférence.



La séance plénière du midi, sous forme de dîner-causerie, a permis aux participants d'entendre les Honorables Nicole Duval-Hesler (Cour d'appel du Québec), André Wery (Cour supérieure) et René de la Sablonnière (Cour du Québec) exposer leurs points de vue et un état des lieux quant à l'intégration et l'utilisation de technologies de l'information dans le fonctionnement des tribunaux à l'échelle de la province.



Pour publiciser l'événement, l'AJBM a pu compter notamment sur la collaboration du Barreau de Montréal et de la division Québec de l'Association du Barreau canadien. Ainsi, la provenance des participants était bien diversifiée dans la mesure où un peu moins de la moitié étaient membres de l'AJBM et que plusieurs milieux, domaines de droit et niveaux d'expérience étaient représentés. Quelques-uns des 300 participants sont restés debout à l'arrière lors de certaines séances particulièrement populaires, puisque, pour chacune des plages horaires, ils pouvaient choisir à leur guise entre différents ateliers répartis dans trois salles distinctes.



L'événement a été réalisé grâce aux efforts concertés d'un comité organisateur spécial dirigé par M^e Dominic Jaar (1^{ère} rangée au centre) dont faisaient partie M^{es} Antoine Gignac (1^{ère} rangée à gauche), M^e Éric David (1^{ère} rangée à droite), Gérald Ruiz, M^e Sophie Lacoste, Geneviève Gagnon, Maxime Prévost-Desjardins, (2^e rangée, de gauche à droite), M^{es} Xavier Beauchamp-Tremblay, Marcel Naud et Évelyne Leblanc (3^e rangée de gauche à droite) ainsi que M^{es} Caroline Scherer et François-David Paré (absents de la photo).

leg@LITITI

L'édition 2008 de **Legal.TI** a fait salle comble.
Merci à tous les **partenaires et collaborateurs** pour ce succès.
Rendez-vous pour la 3^e édition les **20 et 21 avril 2009**.

PLATINE/PLATINUM



Blakes
AVOCATS

Deloitte
Samson Bélair/Deloitte & Touche



CT Summation



Guidance
SOFTWARE
The Maker of EnCase[®]

symantec.

OR/GOLD



COMMONWEALTH LEGAL



FORENSICS



PLG
Groupe Juridique PLG Inc.

ROBIC

ROBIC
ROBIC
ROBIC



Société québécoise
d'information juridique

ARGENT/SILVER

commvaut
with EnCase[®]

LEX FUND
LEX FUND

STIKEMAN ELLIOTT



BORDEN
LADNER
GERVAIS

BRONZE

Autonomy Zentaz
CAJ
Gowlings
Heenan Blaikie
Lavery, de Billy
LECB
LexisNexis

COLLABORATEURS

Administrateurs d'études
juridiques (Québec)
Association canadienne
des parajuristes
Association du barreau
canadien
Association du jeune
barreau de Montréal
Barreau de Montréal
ITCan
LexUm
eLaw
The Sedona Conference

Rencontre

Défendre la veuve et l'orphelin... à temps partiel !



Marie-Josée Tremblay, journaliste
mjtremblayavocate@yahoo.ca

Lequel d'entre nous ne s'est pas insurgé contre une injustice flagrante à laquelle l'un de nos clients était confronté. Plus souvent qu'autrement, l'argent étant le nerf de la guerre, les gens n'ont d'autres choix que de laisser tomber. M^e Magali Fournier a décidé de les épauler : elle les défend pro bono.

Qu'est-ce que c'est, pour vous, le pro bono ?

Pour moi, il y a le bénévolat et le pro bono. Je m'explique : à mon sens, lorsque je donne, par exemple, des conférences auprès des jeunes dans des écoles, ce qui apporte aussi une gratification extraordinaire, je fais du bénévolat. Lorsque je représente gratuitement une personne dans un litige, je fais du pro bono. Et je ne parle pas non plus des clients que je prends en contingence, soit ceux qui me paieront seulement, selon un pourcentage préétabli, s'ils gagnent leur dossier. Quand je fais un dossier pro bono, même si la personne reçoit un montant d'argent important grâce aux services que je lui ai rendus, je le lui remets en totalité, conformément à l'entente que nous avons prise au départ. Je viens tout juste de régler une réclamation de dommages corporels. Et bien, je rencontre ma cliente au début de la semaine prochaine et je vais lui remettre la totalité des sommes que j'ai reçues, moins un symbolique déboursé de 17 \$ en frais postaux !

Quand avez-vous commencé à faire du pro bono ?

Le pro bono a toujours fait partie de ma pratique. Je travaille avec mon père et ma sœur et chez nous, le pro bono, c'est une affaire de famille. Le premier cas que j'ai personnellement pris en pro bono est celui d'une cliente que j'ai représentée en première instance. Nous avons perdu et ma cliente n'avait vraiment pas les moyens d'aller en appel. J'ai donc décidé de prendre son dossier pro bono. Depuis le début

de ma pratique, j'ai toujours eu de la difficulté avec l'aspect mercantile de la profession. Quand je constate qu'un client mérite d'être défendu et qu'il n'a pas d'argent pour me payer, ça ne me sert à rien de lui réclamer quelque chose. Je fais le choix de le représenter pro bono. Vous savez, même moi qui gagne un bon salaire, je ne suis pas convaincue que j'aurais les moyens de retenir mes propres services (rires).

Comment choisissez-vous vos mandats pro bono ?

Le premier critère que j'évalue c'est : « Est-ce que la partie a un droit ? Quelles sont ses chances de succès ? » Souvent, c'est évident que la personne s'est fait avoir, que la situation est injuste ou que la question juridique en jeu est très intéressante et vaut la peine d'être soumise aux tribunaux, même si je ne suis pas nécessairement sûre qu'on va gagner. Ensuite, je me pose la question suivante : « Est-ce que cette personne subira une injustice simplement parce qu'elle n'a pas d'argent pour faire valoir ses droits ? » Souvent, la personne s'est déjà fait arnaquer et, en plus, elle n'a pas d'argent pour se défendre : elle vit ainsi une double injustice. Le concept du pro bono règle cet aspect du problème. Le

dernier critère, mais non le moindre : « Est-ce que j'ai le temps ? » En effet, lorsque j'accepte de prendre un dossier pro bono, je ne compte pas mes heures et je le réalise au complet. Je ne traite pas ces dossiers différemment des autres. Ça demande du temps et de l'investissement.



M^e Magali Fournier

Établissez-vous des règles claires avec vos clients pro bono ?

Dès le départ, j'établis nos règles. Tous mes services juridiques sont gratuits, mais ils paient eux-mêmes leurs déboursés, selon leurs moyens. Par exemple, une cliente à qui j'ai chargé 3 000 \$ de déboursés pour la confection de son mémoire en appel, me rembourse 25 \$ tous les mois ! Je leur demande aussi de s'impliquer de façon plus importante comparativement à mes clients ordinaires auxquels je facture, par exemple, les télécopies et les photocopies à la pièce. Je demande donc à mes clients pro bono de faire eux-mêmes leurs photocopies ce qu'ils sont, généralement, très heureux de faire. De mon côté, ça me démontre qu'ils prennent à cœur leur dossier. Il y a tout de même deux sortes de clients pro bono: ceux qui sont super reconnaissants et ceux qui s'imaginent que tout leur est dû. Pour ces derniers, on n'a pas le choix, on doit terminer le dossier selon l'entente qu'on a conclue.

Quels genres de mandat pro bono acceptez-vous ?

J'accepte toutes sortes de mandats, souvent dans des champs de pratique différents de ceux dans lesquels je travaille habituellement. C'est d'ailleurs un aspect super intéressant du pro bono : ça me permet de m'éduquer sans que j'aie l'impression de le faire sur le dos de mes clients. De plus, on traite souvent de questions très intéressantes et plutôt difficiles ce qui me procure une stimulation intellectuelle constante. Je me permets aussi

de choisir des dossiers qui rejoignent mes valeurs personnelles. C'est extrêmement valorisant ! Et lorsque les gens qui viennent me voir répondent à mes trois critères, j'ai bien de la difficulté à leur dire non. C'est toujours fantastique de gagner un dossier mais le sentiment que l'on ressent lorsque l'on gagne un dossier pro bono, c'est vraiment exceptionnel.

À votre avis, est-ce important que les avocats offrent des services pro bono ?

Tout à fait ! Ça doit être difficile de passer toute sa pratique sans réaliser ne serait-ce qu'un seul mandat pro bono. Pour ma part, je ne vois pas comment je pourrais ne pas continuer à en faire. Je ne sais pas jusqu'à quel point cela apporte un rayonnement à la profession puisque l'on touche toujours un seul client à la fois. De toute façon, tout ne doit pas être fait dans cette optique. Je crois que la majorité des gens qui consultent apprécient leur contact avec leur avocat. Malgré mon implication pro bono, je considère que l'on mérite pleinement nos honoraires et je ne crois pas que nous devrions baisser nos taux horaires, quand on pense à tout le travail que l'on réalise dans nos dossiers et tout le stress qui s'en suit. Je me souviens de mes trois premières années de pratique : je ne dormais pratiquement plus, je vivais un stress énorme. Encore aujourd'hui, certains cas m'habitent bien longtemps, mais j'ai appris à m'endormir, même lorsque mes dossiers pro bono me taraudent l'esprit ! ■

Nos tarifs de groupe. Vos économies personnelles.



Que ce soit pour assurer votre voiture ou votre résidence, l'Association du Jeune Barreau de Montréal vous a négocié des **rabais de groupe** et des **avantages exclusifs** auprès de La Personnelle, premier assureur de groupe auto et habitation au Québec.

Appelez. Comparez. Économisez.

1 888 GROUPES
(1 888 476-8737)

www.lapersonnelle.com/ajbm



À GAGNER :
deux prix de
25 000\$
pour réaliser vos
projets personnels!

Pour participer,
demandez simplement
une soumission
à La Personnelle!

Aucun achat requis.
Détails disponibles au
www.lapersonnelle.com/25000


ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL
YOUNG BAR ASSOCIATION OF MONTRÉAL

 **laPersonnelle**^{INC.}
Assurance de groupe auto, habitation et entreprise

Sous la loupe

Mise au jeu :

Quand le théâtre veut aider



Maude Perras, journaliste
maude.perras@elf.mcgill.ca

Lorsque l'ExtraJudiciaire a proposé le sujet du bénévolat, j'ai pensé à tous ces gens géniaux que je connais qui s'impliquent dans leur milieu en faisant de la recherche, du travail clérical ou en siégeant sur divers conseils d'administration. La liste d'organismes, de gens ou d'activités dont je voulais parler était longue. Cependant, comme je venais d'assister à une pièce de théâtre toute spéciale, j'ai décidé de vous parler de mon ami Michael et de son travail auprès de Mise au Jeu.

Michael Jared Simkin est un jeune avocat impliqué depuis longtemps dans le milieu communautaire. Il y a quelques années, alors qu'il était bénévole chez Pops, il a fait appel à l'expertise de Mise au Jeu en théâtre intervention dans le cadre d'un projet qu'il pilotait avec des sans-abri. Emballé par le projet, Michael s'est joint bénévolement au conseil d'administration de cet organisme, d'abord comme simple administrateur, puis comme vice-président. Il agit aussi parfois comme Maître de jeu.

Mise au Jeu est un organisme sans but lucratif qui fait de l'intervention communautaire à l'aide d'outils théâtraux. Créé en 1991, l'organisme fait le tour des écoles, et fait des créations sur mesure à la demande de diverses organisations, en utilisant les techniques de théâtre de l'opprimé. Cette forme de théâtre met en scène les enjeux et préoccupations d'une clientèle visée, tout en invitant le spectateur à jouer un rôle actif dans la pièce.

Le théâtre de l'opprimé est né sous la dictature brésilienne, dans les années 60 et 70, de l'imagination d'Augusto Boal, lui-même inspiré par la pédagogie de l'opprimé de Paulo Freire. Pour fuir la dictature, il a éventuellement dû s'exiler en Argentine, puis en Europe, où il a continué ses activités. Alors que le gouvernement brésilien interdisait la production de pièces de théâtre, Augusto Boal a créé une série de formes théâtrales réunies sous la bannière du théâtre

de l'opprimé : une réappropriation collective de la réalité par le théâtre, en vue de la transformer.

Parmi ces méthodes, le théâtre journal, qui consiste à lire hors contexte ou à remettre en contexte des nouvelles tirées de journaux pour dénoncer certaines iniquités ou injustices; le théâtre invisible, où le spectateur ne sait pas qu'il fait face à des acteurs et est amené à réfléchir et à agir face aux situations qui se présentent à lui; ou le flic-dans-la-tête, qui reprend les diverses techniques pour répondre à des oppressions intérieures comme la solitude ou un mal de vivre. Boal raconte d'ailleurs qu'à son arrivée en Europe, les gens étaient tout aussi opprimés que chez lui, mais il ne comprenait pas la nature de cette oppression, puisqu'ils n'étaient pas dans un état totalitaire. Il a par la suite compris que la source de l'oppression était intérieure, d'où le nom, flic-dans-la-tête.

Quant à moi, j'ai eu la chance d'assister à une représentation de théâtre forum. Ce type de théâtre vise à démontrer l'oppression et les outils de l'opprimeur, pour ensuite trouver des moyens de transformer la situation. L'idée est d'amener l'opprimé à s'enfoncer le plus profondément possible dans sa relation avec l'opprimeur. Mais l'opprimé ne verra pas le dénouement de la situation dans laquelle il est plongé. Au contraire, on le laisse en mauvaise posture, puis un Maître de jeu (aussi appelé

LA RELÈVE
À LE DROIT
D'EN AVOIR
PLUS !

VOTRE PATRON
VOUS MET DE
LA PRESSION ?

POUR VOUS,
ON EN EXTRAIT
LE MAXIMUM.

MÊME BIEN
PRESSÉ, ÇA
VAUT LA PEINE
D'ESSAYER.

www.plusdejus.com

Joker) demande aux spectateurs de réfléchir aux moyens que l'opprimé aurait pu prendre pendant ses diverses péripéties pour changer la relation avec l'opresseur et le cours des choses. On reprend donc la pièce du début, et les spectateurs sont invités par le Maître de jeu à interrompre la pièce lorsqu'ils veulent changer un comportement de l'opprimé, et à monter sur scène prendre la place de l'acteur pour démontrer leur point de vue. Le spectateur devient donc « spect-acteur ». Évidemment, le but est de donner des pistes de réflexions aux spectateurs, qui pourront possiblement y référer s'ils se retrouvent pris dans une relation d'oppression semblable.

La pièce que j'ai vue, mise en jeu par Michael, mettait en scène des jeunes d'origine haïtienne du quartier Parc-Extension, à Montréal. À la demande d'un organisme du quartier, Mise au Jeu a monté une pièce avec ces jeunes, reflétant leurs problèmes avec la police. On suivait le parcours d'un jeune homme qui a, dans la même journée, plusieurs problèmes avec un policier zélé qui fait vraisemblablement du profilage racial. Cependant, le jeune homme opprimé par la police faisait lui aussi office d'opresseur auprès de sa famille, auprès des filles, etc... Et malgré une relation d'oppression évidente avec le policier, l'opprimé prenait lui-même des décisions qui lui causaient plusieurs problèmes. Par la suite, les spectateurs, qui ne pouvaient pas changer le comportement des gens autour de l'opprimé, pouvaient identifier des gestes du jeune homme dans ses décisions personnelles comme dans ses relations avec le policier, qui le confinaient à son rôle d'opprimé.

Le rôle du Maître de jeu, en apparence facile, demande plutôt du tact et du doigté. Il faut s'assurer que la

discussion se passe sur scène, et non dans la salle. Il faut aussi poser des questions pour soulever des problématiques, sans être suggestif. Surtout, il faut s'attendre à tout, parce qu'on ne sait jamais dans quelle direction la discussion va s'orienter. Michael m'a parlé d'une pièce mettant en scène un sans-abri qui mendiait et se faisait rabrouer par des passants dans la rue; une partie du public avait été plus sensible au sort des passants qu'à celui du sans-abri.

Michael, qui débute tout juste dans son rôle de Maître de jeu, croit que cette pièce de théâtre forum laissera des traces profondes chez ses acteurs. En attendant de reprendre les représentations de cette pièce et de participer à de nouvelles, il continue son travail

en tant que vice-président de Mise au Jeu, et perfectionne l'art du théâtre de l'opprimé avec des grands maîtres, dont Augusto Boal lui-même, qui, à près de 80 ans, continue d'enseigner le théâtre de l'opprimé. ■



In Memoriam

L'AJBM est peinée d'apprendre le décès de deux de ses Anciens Présidents, M^e Émile Colas et l'Honorable Claude Joncas. M^e Émile Colas a présidé notre Association en 1955-56, alors que l'Honorable Claude Joncas l'a présidée en 1961-1962.

Au nom de tous les membres de l'AJBM, nous désirons exprimer nos plus sincères condoléances à leurs familles respectives.

NOUS PRENONS LE RELAIS POUR VOUS



**RECHERCHES DE NOMS
ET DE MARQUES
DE COMMERCE**

**FOURNITURES
JURIDIQUES**

**DROIT DES
SOCIÉTÉS/COMPAGNIES**

651, rue Notre-Dame O.
3^e étage
Montréal (Québec)
H3C 1J1

514.393.9900
1.800.668.0668
www.marquedor.com



marque d'or

Pro bono

Clinique juridique téléphonique : Encore un franc succès cette année



Marie-Pierre Bédard, journaliste
mpbedard@donatimaisonneuve.ca

Pour cette dernière parution avant la relâche estivale, nous ne pouvions passer sous silence le thème du pro bono. Et quand on parle de pro bono, on pense automatiquement à la Clinique juridique organisée depuis 18 ans par le Jeune Barreau de Montréal. Ayant encore une fois été une réussite sur toute la ligne, il fallait bien souligner le travail exceptionnel des organisateurs...

La Clinique juridique avait lieu les 26 et 27 avril derniers. Pendant un week-end, les membres du Jeune Barreau ont donné un peu de leur temps afin de fournir des conseils juridiques gratuits à la population. Cette année et pour la première fois dans l'histoire de la Clinique, les membres du Jeune Barreau de Longueuil et de Laval se sont associés à cette activité unique.

La tenue de la Clinique a encore une fois été rendue possible par le biais de commanditaires importants comme Groupe Investors et Ogilvy Renault, mais elle ne serait pas ce qu'elle est sans les efforts constants des membres du Comité des services juridiques pro bono qui étaient chargés de l'organisation. Ces derniers ont passé de longues heures à rechercher des commanditaires, des bénévoles et surtout à assurer une couverture médiatique à la grandeur de la province.

Leur travail mérite d'autant plus d'être souligné puisque plusieurs médias ont fait état de la tenue de la Clinique juridique. Pour ne citer que quelques exemples, l'activité a été publicisée dans plusieurs journaux, dont Metro et The Gazette, des émissions de télévision, dont J.E., ont mentionné l'événement et une entrevue radiophonique a

été accordée par le président de l'AJBM. Plus de 500 appels sont venus de partout dans la province et même de nos voisins ontariens.

Mais pour répondre à ces appels et ainsi assurer la continuité et le succès de cette activité, la recherche de bénévoles est au centre des préoccupations du Comité organisateur. C'est ce qui s'avère en général le plus ardu puisque la présence des membres des jeunes barreaux ne tient qu'à la seule volonté de ces derniers de donner une demi-journée de leur temps. Une trentaine d'entre vous avez répondu à l'appel du Comité. À vous tous que je salue, un gros merci !!!

La réussite d'une telle activité repose sur les membres et si vous ne devez donner qu'une seule fois durant l'année, la Clinique vous offre cette opportunité. Nous sommes la relève et devons promouvoir notre profession par ce contact direct avec la communauté que permet la Clinique. Les gens sont toujours très reconnaissants de l'aide qu'une réponse très simple peut apporter et les membres qui ont déjà participé à l'événement savent comment il peut être valorisant de donner du temps. Alors, chers collègues, l'invitation est lancée. Je vous dis donc à l'an prochain ! ■



CL JURIDIQUE
Une division de Commonwealth Legal Inc.

LES EXPERTS
CANADIENS EN MATIÈRE
DE E-DISCOVERY



Consultation | Extraction de métadonnées
Filtrage par mot-clé | Capture légale de données
Déduplication | Vérification en ligne sécuritaire
Restauration de bandes de sauvegarde

1-866-LAW-SCAN (529-7226)
www.cljuridique.com

Art de vivre

Un été de festivals



Marie Cousineau, journaliste
mcousineau@heenan.ca

Au Québec, tout est prétexte pour tenir un festival ! Sans blague, connaissez-vous le Festival de la Gibelotte de Sorel-Tracy ou le Festival du Cochon Graissé de Ste-Perpétue ? Devant cet embarras du choix auquel nous faisons face, je vous en propose deux !

FESTIVAL DU FILM DE TREMBLANT

18 au 22 juin 2008

Cet été, le Festival du film de Tremblant présentera en première 30 longs métrages provenant du Canada, de l'Europe et des Amériques. Le choix du site du festival, qui se déroule au pied du Mont Tremblant, versant sud, contribue à rendre l'atmosphère très conviviale.



Munis d'un horaire des présentations, on peut choisir parmi les 2 ou 3 films présentés simultanément dans les deux salles de cinéma Pine ainsi qu'une autre salle de présentation. Si vous avez aimé le film visionné, il

vous sera possible de voter pour ce dernier dans le cadre du choix du prix du public.

En gardant l'œil ouvert, il est parfois possible de reconnaître dans la foule un acteur ou un réalisateur de réputation internationale, venu à Tremblant pour y présenter son film.

Pendant les 5 jours que dure le festival, le public est invité à participer à plusieurs événements spéciaux. Parmi ces événements, le gala de clôture, lors duquel les prix sont remis aux gagnants.

www.tremblantfilmfestival.org

Festival des vins de Terrebonne

9 et 10 août 2008



Le Festival des vins de Terrebonne a lieu sur le site enchanteur du Parc Masson, en bordure de l'écluse des moulins et à deux pas du site historique de l'Île-des-Moulins. Il attire environ 20 000 visiteurs chaque année et constitue un incontournable pour tout œnophile qui se respecte. On peut y déguster une gamme intéressante de vins à différents kiosques d'agences de vin représentant divers vignobles réputés.

L'accès au site est gratuit et les visiteurs sont invités à acheter des coupons qui pourront être échangés contre un verre de vin de dégustation. Bien que le

prix du verre de dégustation varie dépendamment de la qualité du vin sélectionné, on peut trouver des vins honnêtes à partir de 2 \$ ou 3 \$. Mais si vous voulez goûter à des vins de haute qualité et dont la réputation n'est plus à faire, préparez-vous à sortir quelques liasses de coupons...

Ne tombez pas dans le piège de choisir des vins que vous connaissez et aimez déjà. Profitez plutôt de l'occasion pour faire de nouvelles découvertes.

Des spectacles de musique se déroulent durant la journée et il est aussi possible d'acheter des produits du terroir vendus sur place.

Informations : 450.471.0619

Art de vivre

La route de la bière



Josée Ringuette, journaliste
joseeringuette@videotron.ca

Il fait un temps magnifique et vous mourrez d'envie d'aller prendre une bière au soleil. L'ExtraJudiciaire vous propose de faire d'une pierre deux coups (de pédales) et d'enfourcher votre bicyclette (la vôtre ou celle de quelqu'un d'autre – il suffit de laisser une note) pour aller faire un tour aux abords du canal Lachine.

TERRASSES MONTRÉALAISES

Vous pouvez entamer le périple dans le Vieux-Port de Montréal en empruntant la piste cyclable, direction ouest. Le parcours comporte plusieurs haltes intéressantes, mais avant de songer à vous désaltérer, il est suggéré de dépenser un peu d'énergie en faisant un petit détour en direction du Parc Jean-Drapeau pour quelques tours de piste sur le circuit Gilles-Villeneuve.

De retour sur la voie qui longe le canal, vous apercevrez au sud, à la hauteur du petit pont Charlevoix (un peu avant le marché Atwater), l'une des institutions culinaires de Montréal : le restaurant-taverne Chez Magnan. Vous pourrez vous réfugier, à l'ombre des parasols, sur sa belle grande terrasse entourée de verdure pour y manger fruits de mer, rôti de bœuf (spécialité de la maison), grillades et steaks & frites. Ils ont également un menu estival avec des choix un peu plus légers. Peut-être vaut-il mieux cependant faire l'arrêt au retour, une fois mis en appétit par une grande balade.

En remettant le cap vers l'ouest, vous croiserez, directement sur les berges nord du canal, la Terrasse Saint-Ambroise. Laissez votre monture à l'entrée et profitez de la vue sur l'écluse de la Côte-Saint-Paul dans une atmosphère détendue. La terrasse est ouverte de 12h00 à 19h00 au mois de mai et de 10h00 à 22h00 le reste de l'été. Vous pourrez bien entendu y goûter les bières de la Brasserie McAuslan et, en prime, vous enfilez quelques hot-dogs, hamburgers et saucisses cuits sur le barbecue.

Si vous poursuivez la route jusqu'au parc René-Lévesque, situé à l'embouchure du canal, vous pourrez admirer la vue du lac Saint-Louis. Vous trouverez également sur le boulevard Saint-Joseph bon nombre de jolies petites terrasses. L'aller-retour, sans le détour en direction du parc Jean-Drapeau, est d'environ 25 kilomètres.

En toutes circonstances, mieux vaut garder un œil sur la route parce que la piste est plutôt achalandée par beau temps. Ne vous laissez pas distraire par les scènes saugrenues; j'ai moi-même entrevu par une journée ensoleillée, mais assez frisquette du mois de mai, un adepte enthousiaste du bronzage, caché dans les bosquets avec son minuscule maillot de bain.

Il va sans dire que le trajet peut se faire dans le sens inverse. Quel que soit votre point de départ, assurez-vous d'être en état de remonter en selle après vos quelques bières. Avec le bon dosage, le retour peut constituer un défi intéressant, en particulier de nuit.



Art de vivre

Dix bonnes raisons de rouler à vélo cet été



Charlotte Larose, journaliste
charlotte.larose@bllakes.com

Ah, l'été ! Question de profiter de façon optimale de la saison estivale, je vous suggère dix bonnes raisons de troquer la roulette de hamster qui tourne dans votre cerveau pour les deux roues de votre bicyclette afin de découvrir les multiples voies cyclables québécoises constituant la Route verte, le plus grand itinéraire du genre en Amérique du Nord.

ACTIVITÉS ET PLEIN-AIR

- 1. Un esprit sain dans un corps sain.** Choix de carrière oblige, nous passons le plus clair de notre temps assis sur notre popotin et nos neurones travaillent bien plus que nos muscles. Excellent exercice, la bicyclette permet de bouger tout en respirant de l'air pur.
- 2. Choix écolo.** Façon écologique de se déplacer, le vélo est une alternative agréable aux transports en commun, qui peuvent s'avérer une source de stress incommensurable, surtout en pleine heure de pointe.
- 3. La piste cyclable du boulevard De Maisonneuve.** L'accès au centre-ville sur deux roues, qui fut longtemps réservé aux téméraires coursiers à vélo, est maintenant ouvert à tous grâce à cette nouvelle voie cyclable inaugurée en novembre dernier, qui relie la piste de la rue Berri jusqu'à celle de la rue Green.
- 4. Circuit du canal Lachine.** Ce trajet débute dans le Vieux-Port, se poursuit le long du canal Lachine et se termine au lac Saint-Louis. Il faut compter environ 3 heures pour compléter cette balade, de loin la plus populaire des circuits montréalais.
- 5. Circuit Gilles Villeneuve.** Pour les amateurs d'émotions fortes, sachez que le circuit du célèbre pilote automobile situé au Parc Jean-Drapeau est aussi ouvert aux cyclistes, patineurs et coureurs entre les compétitions.
- 6. Tour du Mont-Royal.** Sportifs du dimanche s'abstenir, mais si vous souhaitez relever le défi, vous pourrez admirer la magnifique vue sur Montréal qu'offrent les belvédères, puis vous procurer des rafraîchissements bien mérités au chalet du Mont-Royal.
- 7. Le boulevard Gouin.** Cette randonnée longeant la rivière des Prairies vous permettra en plus de vous remémorer vos cours d'histoire du Québec grâce aux différents sites historiques du Parc-Nature de l'Île-de-la-Visitation.
- 8. Le circuit du P'tit Train du Nord.** Pour sortir de la ville les jours de smog, ce parcours débutant à Saint-Jérôme est divisé en trois sections et totalise 200 kilomètres cyclables. Vous pourrez ainsi vous rendre au Parc du Mont-Tremblant ou même à Mont-Laurier.
- 9. La Véloroute des Bleuets.** Les vacances à vélo au Québec sont de plus en plus populaires, notamment grâce à des circuits cyclables comme celui-ci qui longe le Lac-Saint-Jean. Les 4000 kilomètres de la Route verte peuvent vous mener de l'Abitibi à la Gaspésie.
- 10. La Route des vins à vélo.** Quatre différents circuits cyclables sont proposés afin de découvrir la viticulture québécoise. Pour les cyclistes qui auraient trop dégusté, un service de taxi-vélo est également disponible.



Passez un bel été !

Mot du bâtonnier



Stephen G. Schenke, bâtonnier
batonnier@barreaudemontreal.qc.ca

Un organisme pro bono à l'horizon

Au nom du Barreau de Montréal, j'aimerais féliciter l'ExtraJudiciaire pour son initiative de consacrer cette édition au travail pro bono. Ainsi, l'AJBM démontre encore une fois son engagement social. L'une des initiatives présentement à l'étude par le Comité Pro Bono du Barreau du Québec est la création d'un organisme pour gérer les services pro bono offerts par un premier groupe de cabinets montréalais.

L'idée est de créer un organisme pour coordonner les heures offertes par les avocats. L'organisme analysera chaque demande de services en fonction de critères préétablis et acheminera les demandes acceptées aux avocats ayant une expertise dans le domaine de droit concerné, qui exécutera le mandat selon les règles déontologiques en matière de conflit d'intérêts. À la fin de l'année, l'organisme publiera un rapport sur le nombre d'heures données et de mandats exécutés. La création d'un tel organisme permettra la coordination des engagements, une meilleure analyse des demandes, la distribution des dossiers vers des avocats spécialisés ainsi qu'une meilleure communication de la contribution collective du Barreau au sein de la société.

Le projet impliquera également les facultés de droit qui pourront, dans le cadre de leur programme d'aide juridique, désigner certains étudiants sur le comité de sélection qui formulera des recommandations quant aux dossiers à accepter. Ce projet peut représenter un élément rassembleur pour le Barreau, le Jeune Barreau, les facultés de droit et les avocats désireux de faire avancer un projet important et ainsi, améliorer l'image de la profession et l'accessibilité à la justice.

Une fois l'organisme pro bono créé, il faudra cependant passer à la prochaine étape, soit la présentation du projet au grand public et la détermination des critères de sélection des dossiers. En se basant sur les expériences vécues en Ontario, en Alberta, en Colombie-Britannique et dans plusieurs états américains, le nombre de demandes dépasse rapidement les ressources disponibles. Il faut donc choisir judicieusement les dossiers, de façon à ce que les services aient un impact sur le plus grand nombre de personnes possible. Par exemple, des organismes à but non lucratif et charitables ont de nombreux problèmes juridiques et peu de ressources pour y faire face.

Cependant, l'organisme pro bono ne remplace ni l'aide juridique, ni les services de garde, mais constitue plutôt un véhicule pour servir l'intérêt de la justice en défendant des causes méritoires. Il est important de promouvoir la culture pro bono au sein du Barreau, mais cela nécessite une expertise dans la gestion et l'organisation des dossiers. Il faut bâtir cette expertise afin de maximiser les retombées positives. À ce chapitre, le Premier conseiller, M^e Nicolas Plourde, représentera la section à Vancouver au mois de septembre 2008 au « National Pro bono Conference ». Le Barreau de Montréal organisera également au printemps 2009 un colloque avec les représentants des divers cabinets qui ont déjà donné un engagement ferme à leur participation, le comité organisateur du projet pro bono et d'autres intervenants de la justice, afin de bâtir cette expertise.

Le Conseil du Barreau de Montréal est engagé dans ce dossier important et souhaite créer une expertise le plus rapidement possible au niveau de sa gestion. Il va sans dire que l'AJBM est un partenaire important et une bougie d'allumage critique dans toute cette démarche. ■

Stephen G. Schenke

Éditorial



Pierre-Luc Beauchesne, rédacteur en chef
plbeauchesne@goyettelarose.com

La culture des souvenirs

L'été, il y a toujours plus de moments qui deviennent des souvenirs. Des sensations, des images ou des odeurs se glissent dans notre mémoire, sans que l'on s'en aperçoive, pour revenir dans des petits instants de bonheur quand il fait plus froid.

L'été est là. Pour certains, les vacances approchent. Pour d'autres, la vie continue comme si rien n'était. Pourtant, les limites imposées par les derniers mois s'effacent. Il y a le soleil, les journées s'allongent, le travail s'allège, les amis réapparaissent. On a plus d'énergie, on passe plus de temps dehors, on tarde souvent à rentrer. Sous l'effet de la chaleur, le temps devient flexible, rend extensibles les soirées où les conversations ne finissent plus sur les terrasses ou dans le noir près du lac au chalet. Il y a aussi les matins d'été lorsque le sifflement des oiseaux succède aux bruits de la nuit et les après-midis passés dans une chaise longue à regarder les nuages qui prennent toutes sortes de formes dans le ciel. C'est lors de ces instants que s'inscrivent les souvenirs.

Même si l'été est fertile aux souvenirs, on doit les cultiver; on a sa part de responsabilités. Pour les ensemençer, il doit y avoir des projets ou des activités qui sortent de l'ordinaire. On peut décider sur un coup de tête de partir en voiture ou en vélo, à la conquête de saveurs ou à la découverte de paysages. Le voyage, sous toutes ses formes, crée les souvenirs. Ou bien, sans aller bien loin, on peut transformer ses journées par de petits gestes, comme essayer une nouvelle recette sur le barbecue ou sortir, sur l'heure du lunch, prendre une marche pour sentir un peu le soleil. Les souvenirs peuvent naître de la simplicité, pas seulement des sensations fortes ou des situations inusitées. Ils peuvent aussi apparaître dans nos contacts avec les autres, car les souvenirs ne sont pas forcément égoïstes.

S'offrir aux autres, rien de mieux pour cultiver des souvenirs ! L'été permet de donner de son temps et de concilier ses intérêts à des causes qui tiennent à cœur. Le bénévolat estival est une généreuse façon de donner un peu de soi tout en ayant du plaisir. Il est facile de partager ce que l'on aime faire. Il y a deux ans, j'ai commencé à m'impliquer au sein de l'AJBM, en plein mois de juillet, en écrivant des textes sur la responsabilité civile et les recours en justice. Chacun peut trouver sa voie pour s'engager et, comme vous avez pu le lire dans l'Extra, la profession offre plusieurs opportunités pour partager son temps et ses connaissances avec ceux qui en ont besoin.

Avant d'entrer dans l'été et de cultiver ses souvenirs, j'aimerais, en mon nom et celui du comité de rédaction, dire merci à ceux qui ont donné de leur temps, dans les froides journées d'hiver, pour l'Extra. Merci à Gilles Quimet, à Mathieu Piché-Messier, aux journalistes, à nos correspondantes à l'étranger et aux membres des différents comités de l'AJBM qui ont donné vie à nos thèmes, par leurs idées, leur motivation et les heures passées à rédiger. Merci aux correctrices qui ont scruté les textes pour que tout soit parfait et à notre graphiste Nicole Ducharme Monette qui a donné forme et couleurs à l'ExtraJudiciaire.

Je vous souhaite une bonne lecture et à tous un bon été ! ■

Pierre-Luc Beauchesne

À NOTER À VOTRE AGENDA

JUIN 2008

5@7 DE FIN D'ANNÉE

Endroit : Musée d'art contemporain,
185, rue Sainte-Catherine Ouest
(angle Jeanne-Mance)

6

JUILLET 2008

TOURNOI DE GOLF CONJOINT BARREAU DE MONTRÉAL ET AJBM

Endroit : Le Parcours du Cerf,
2500, boul.Fernand-Lafontaine, Longueuil

Coût : 135,00 \$/personne
(incluant jeu, voiturette, cocktail, repas, vin et taxes)

Horaire

11h30 – Départs simultanés (shot gun)

17h30 – Cocktail

18h30 – Repas

Pour vous inscrire communiquer avec
Christine Plourde du Barreau de Montréal au
514.866.9392 #30.

L'AJBM contribue à la protection de l'environnement
Chorus art blanc fini soie, 50 % fibres recyclées et
25 % fibres post-consommation



25 % POST



Entièrement recyclable -
le choix responsable

EXTRAJUDICIAIRE

Prière de recycler après lecture

COURTIER EXCLUSIF DE L'ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL

ASSURANCE-GROUPE

- Assurance vie
- Assurance décès ou mutilation accidentel
- Assurance soins médicaux
 - * Hospitalisation, médicaments
 - * Paramédicaux
 - * Assurance voyage
- Assurance soins dentaires
 - * Soins de base et prévention
 - * Endodontie
 - * Parodontie
- Assurance invalidité
- Assurance des frais généraux

ASSURANCE INDIVIDUELLE

- Assurance vie
Temporaire 10, 20, 100 ans
- Assurance invalidité
- Assurance vie universelle
- Assurance contre les maladies graves

La réponse à tous vos besoins
d'assurance de personnes

N'hésitez pas à communiquer avec nous.

1255, rue University, Bureau 217
Montréal (Québec) H3B 3B2
Téléphone: 514.871.1181
Sans frais: 1.877.371.1181
Télécopieur: 514.871.4943
Courriel: info@medicassurance.ca
www.medicassurance.ca

mi | **médicassurance**